

St. Germain, 19 mars 1869

Cher Contre,

Vais les répondre aux questions que vous m'adressez par lettre du 18 mars.

1° La lame en bronze à deux rivets est un type de l'âge du bronze, mais elle donne montre très clairement que la pièce est plus récente. C'est un convenir de l'époque du bronze qui est continué comme industrie plus perfectionnée. C'est de l'Antiquité religieuse. Tous les cultes ont aimé à revenir aux usages du passé. Cela leur donne un air plus sûr et plus respectable. Nous savons que le culte a considéré pendant fort longtemps et considère encore le fer comme un métal impur. Ainsi de nos jours on ne peut pas faire de vases saints en fer. Dans l'ancien régime cette idée était encore plus vivace.

2° La non dorée peut très bien être de l'époque du bronze. Dans nos galeries nous n'habitons pas à la place dans la salle spéciale à cette époque.

3° Nous connaissons l'usage de Marbonne, qui nous place à l'époque du bronze, jusqu'à l'avenue du contraire.

4° L'objet de Rieux-Miréville est bien un sabot ou barre de lance de l'époque du bronze.

Je crois que c'est tout...

Mon dernier numéro est loin, bien loin de pouvoir accablé. Comme il traite du Musée, ces épreuves doivent passer en tant de mains qu'elles ne peuvent jamais, ou du moins que quelques jours elles retournent la barbe et le cheveu blanchi. Annoncez donc le numéro et son tirage à l'avant.

Mons. Fauriol et de la Société de Géologie et de la Société d'Anthropologie

La grande préoccupation des abonnés de Paris est de recevoir un journal ~~qui~~ n'ayant pas des informations suffisantes, c'est la crainte qu'on me manifeste constamment. Pour lutter avantageusement contre cette convention éviter autant que possible d'être Toulonnais, je ne vous dis pas d'être Parisien car ce n'est la même genre d'ouvrage dans un cadre un peu plus large. Tâchez d'être Universal.

Votre idée des comptes-rendus de la Société de géologie et de la Société d'anthropologie est fort bonne. Elle vous vaudra beaucoup d'abonnés, mais pour cela il faut que ces comptes-rendus paraissent avant les Bulletins de ces deux sociétés. Je vais, pour vous aider, en commençant, vous envoyer ce travail. Vous recevrez déjà aujourd'hui le compte rendu de la séance du 18 mars de la Soc. d'anthr. Je vous garantis l'exactitude et l'impartialité.

M. Leguay m'a dit que vous alliez publier in-extenso les comptes-rendus de la Société américaine d'archéologie. Cela serait l'abus du principe. Pour le monde académique cette société n'existe pas. Que serait-elle si réellement elle avait rigueur, talent et intelligence. Mais a-t-elle toutes ces qualités? ... Et puis vous avez des congruents et des liens communs, ce qui vous fait surtout éviter; vous avez du savoir, du moyen-âge, de la connaissance ce qui ne vous concerne pas. Résumez les bons travaux historiques communiqués à la Société, bien, très bien, mais rien que cela.

M. Reinwald m'a chargé de vous raporter la proposition d'un prospectus de 4 pages envoyé à tous les membres des sociétés géologiques et anthropologiques de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc. C'était une idée, mais certainement le résultat avait bon.  
Votre tout dévoué  
G. de Mortillet